

## Fiche de données de sécurité

**AeroShell Grease 7****1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**

**Code du produit** 001A0065  
**No. Infosafe** ACIS0 FR/fre/fra/C  
**Date d'émission** 30/06/2005  
**Type du produit** Graisse synthétique pour avion. Pour plus d'informations consulter l'AeroShell Book sur [www.shell.com/aviation](http://www.shell.com/aviation).

**Autres noms** **NOM** **CODE**  
 AeroShell Grease 7 140001168123

**Fournisseur** **Numéro de téléphone**  
 Société des Pétroles Shell **Numéro de téléphone / Télécopie**  
 Les Portes de la Défense  
 307, rue d'Estienne d'Orves  
 92708 Colombes Cedex  
 France  
 Tel:01 57 60 61 00 Fax:01 57 60 62 99

**N° d'appel d'urgence**

- 1) SHELL (en France - 24 h/24) : +33 4 42 74 51 15.  
 2) CENTRES ANTI-POISON  
 +33 1 40 05 48 48 - Hopital Fernand WIDAL. 200, rue du Faubourg Saint-Denis - 75475 PARIS Cedex 10.  
 +33 4 72 11 75 84 - Hopital EDOUARD HERRIOT. 5, place d'Arsonval - 69437 LYON Cedex 3.  
 +33 4 91 75 25 25 - Hopital SALVATOR. 249, boulevard Sainte-Marguerite - 13274 MARSEILLE Cedex 9.  
 3) ORFILA: +33 1 45 42 59 59.

**2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Description de la préparation**

Hydrocarbure synthétique épaissi à l'argile, contenant des additifs.

| NOM                | CAS     | EINECS    | PROPORTION | Symbole(s) de danger | Phrase(s) de risque |
|--------------------|---------|-----------|------------|----------------------|---------------------|
| N-1-naphtylaniline | 90-30-2 | 201-983-0 | 1-2.49 %   | Xi, N                | R43, R50/53         |
| Phenothiazine      | 92-84-2 | 202-196-5 | 0.1-0.9 %  | Xi                   | R43                 |

**Autres informations**

Voir en Section 16 'Autres informations' le texte complet pour chaque phrase de Risque.



### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

|                                  |                                                |
|----------------------------------|------------------------------------------------|
| <b>Classification européenne</b> | Sensibilisant. Dangereux pour l'environnement. |
|----------------------------------|------------------------------------------------|

#### Effets néfastes sur la santé

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner une dermatite. La graisse usagée peut contenir des impuretés nocives.

#### Dangers physico-chimiques

Non classé comme inflammable, mais peut brûler.

#### Dangers pour l'environnement

Légèrement toxique pour les organismes aquatiques. Peut avoir des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Symptômes et effets secondaires

Peut entraîner une réaction cutanée allergique chez les personnes sensibles.

#### Inhalation

En cas d'étourdissement ou de nausées, emmener la personne à l'air frais. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

#### Peau

Retirer les vêtements souillés et nettoyer la peau à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, faire appel à un médecin. En cas d'utilisation d'appareil de haute pression, il y a un risque d'injection de produit sous la peau. En cas de blessure due à un jet haute pression, le blessé devra être envoyé immédiatement à l'hôpital. Prendre un avis médical même en l'absence de blessures apparentes.

#### Contact avec les yeux

Rincer l'œil avec de grandes quantités d'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin ou hospitaliser.

#### Ingestion

Rincer la bouche à l'eau et faire appel à un médecin. Ne pas faire vomir.

#### Conseil(s) au médecin

Traiter selon les symptômes. L'aspiration du produit dans les poumons peut entraîner une pneumonie chimique. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner une dermatite. Les blessures dues à un jet haute pression exigent une intervention chirurgicale rapide et probablement l'administration de stéroïde, afin de minimiser les dommages aux tissus et la perte de fonction.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Dangers spécifiques

La combustion est susceptible de provoquer un mélange complexe de particules en suspension dans l'air et de gaz, comprenant du monoxyde de carbone et des composés organiques et inorganiques non identifiés.

#### Moyens d'extinction appropriés

Mousse et poudre chimique sèche. Recourir au dioxyde de carbone, au sable ou à la terre uniquement pour les incendies limités.

#### Moyens d'extinction déconseillés

Eau en jet. Evitez l'utilisation des extincteurs au Halon par respect pour l'environnement.

### **Équipement de protection**

Le port d'un équipement de protection approprié, y compris un masque respiratoire, est obligatoire pour s'approcher d'un feu dans un espace confiné.

## **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### **Précautions individuelles**

Éviter les contacts avec la peau et les yeux. Gants en PVC, Néoprène ou caoutchouc nitrile. Bottes de sécurité en caoutchouc montant au genou, veste et pantalon en PVC. Porter des lunettes de sécurité ou un masque couvrant tout le visage en cas de risque d'éclaboussures.

### **Précautions environnementales**

Empêcher la dispersion et l'écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières, à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Informer les autorités locales si cette situation ne peut être empêchée.

### **Méthodes de nettoyage - petits déversements**

recupérer dans un récipient approprié, portant une indication claire, pour une élimination ou une récupération conforme aux réglementations.

### **Méthodes de nettoyage - Grands déversements accidentels**

comme pour les petits épandages.

## **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **Manipulation**

Utiliser une ventilation locale s'il y a un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou aérosols. Éviter les contacts répétés ou prolongés avec la peau. Lors de la manipulation de produits stockés dans des fûts, des chaussures ou bottes de sécurité ainsi qu'un équipement de manutention approprié doivent être utilisés. Éviter les déperditions accidentelles. Les chiffons, papiers et autres matériaux utilisés pour absorber les épandages présentent un danger d'incendie. Éviter leur accumulation en les éliminant immédiatement et en toute sécurité. Outre les recommandations spécifiques pour la maîtrise des risques pour la santé, la sécurité et l'environnement, une étude de risques doit être réalisée pour déterminer les contrôles appropriés aux conditions d'emploi locales.

### **Stockage**

Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré. Utiliser des récipients correctement étiquetés et susceptibles d'être hermétiquement fermés. Conserver à l'écart des rayons solaires, sources de chaleur et oxydants puissants.

### **Températures de stockage**

Au minimum -50°C. Au maximum 50°C.

### **Matériaux recommandés**

Pour les conteneurs ou leur revêtement, utiliser de l'acier doux ou du polyéthylène haute densité.

### **Matériaux inappropriés**

Éviter le PVC pour les conteneurs ou leur revêtement.

### **Autres informations**

Ne pas exposer les conteneurs en polyéthylène à de fortes températures en raison des risques de déformation.

## **8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Limites d'exposition**

| Substance     | Réglementation | Durée d'exposition      | Limite d'exposition | Unités | Notes |
|---------------|----------------|-------------------------|---------------------|--------|-------|
| Phenothiazine | INRS 2004      | Temps, moyenne pondérée | 5                   | mg/m3  |       |

INRS 2004

INRS, Valeurs limites d'exposition professionnelle aux substances dangereuses en France, 2004

**Autres informations sur l'exposition**

Du fait de la consistance semi-solide du produit, la formation de brouillards ou de poussières est peu probable.

**Contrôles d'exposition, protection personnelle**

Utiliser une ventilation locale s'il y a un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou aérosols.

**Protection du système respiratoire**

Si les brouillards d'huile ne peuvent être contrôlés, un appareil respiratoire muni d'une cartouche pour vapeurs organiques combiné à un pré-filtre à particules sera utilisé.

**Protection des mains**

Gants en PVC ou en caoutchouc nitrile.

**Protection des yeux**

Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial en cas de risque d'éclaboussures.

**Protection du corps**

Limitier toute forme de contact avec la peau. Porter une combinaison et des chaussures à semelles résistant aux huiles. Laver régulièrement les vêtements de travail et les sous-vêtements.

**Contrôles d'exposition de l'environnement**

Minimiser les rejets dans l'environnement. Une étude environnementale doit être réalisée pour assurer la conformité avec la réglementation locale.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

|                                      |                                              |
|--------------------------------------|----------------------------------------------|
| Couleur                              | Chamois.                                     |
| État physique                        | Semi-solide à température ambiante.          |
| Odeur                                | Légère.                                      |
| Valeur du pH                         | Données non disponibles.                     |
| Tension de vapeur                    | Donnée non disponible.                       |
| Point d'ébullition initial           | Donnée non disponible.                       |
| Solubilité dans l'eau                | Négligeable.                                 |
| Densité                              | Environ 966kg/m3 à 15°C.                     |
| Point d'éclair                       | >215°C (COC) (basé sur l'huile synthétique). |
| Limite supérieure d'inflammabilité   | Donnée non disponible.                       |
| Limite inférieure d'inflammabilité   | Donnée non disponible.                       |
| Température d'auto-inflammation      | Donnée non disponible.                       |
| Viscosité cinématique                | Donnée non disponible.                       |
| Taux d'évaporation                   | Donnée non disponible.                       |
| Densité de vapeur (Air = 1)          | Donnée non disponible.                       |
| Coefficient de partage octanol-1/eau | Donnée non disponible.                       |
| Point de goutte                      | environ 260°C (ASTM D-566).                  |

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Stabilité**

Stable.



**Conditions à éviter**

Températures extrêmes et rayons directs du soleil.

**Matières à éviter**

Agents oxydants forts.

**Produits de décomposition dangereux**

Il ne devrait pas se former de produit de décomposition dangereux durant un stockage normal.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Base d'évaluation**

Les données toxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les renseignements fournis sont basés sur la connaissance des composants et la toxicologie de produits similaires.

**Toxicité aiguë - orale**

DL50 probablement > 2000 mg/kg.

**Toxicité aiguë - voie cutanée**

DL50 probablement > 2000 mg/kg.

**Toxicité aiguë - par inhalation**

Considéré comme non dangereux en cas d'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

**Irritation oculaire**

Probablement légèrement irritant.

**Irritation cutanée**

Probablement légèrement irritant.

**Irritation respiratoire**

Si des vapeurs sont inhalées, une légère irritation des voies respiratoires peut se produire.

**Sensibilisation de la peau**

Probablement sensibilisant pour la peau. Contient de la phénothiazine <1 %. Les rapports sur la photosensibilisation par la phénothiazine ne sont pas concluants.

**Propriétés cancérogènes**

Les composants ne sont pas connus pour leurs effets cancérogènes.

**Propriétés mutagènes**

N'est pas considéré comme présentant un risque mutagène.

**Toxicité pour la reproduction**

N'est pas considéré comme toxique pour la reproduction.

**Autres informations**

Des contacts excessifs et répétés avec des produits contenant des huiles minérales, en particulier à de hautes températures, peuvent provoquer un dégraissage de la peau. Ceci peut entraîner une irritation, voire une dermatite, en particulier lorsque l'hygiène personnelle est peu respectée. Minimiser les contacts avec la peau. L'injection de produit sous haute pression dans la peau peut entraîner une nécrose locale si le produit n'est pas chirurgicalement enlevé. Les huiles de graissage usagées peuvent contenir des impuretés nocives accumulées pendant l'utilisation. La concentration de telles impuretés dépend de l'utilisation de l'huile. Elles peuvent présenter des risques pour la santé et l'environnement lors de l'élimination. TOUTES les huiles de graissage usagées doivent être manipulées avec précaution et tout contact avec la peau doit être évité au maximum.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Base d'évaluation

Les données écotoxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les informations fournies se basent sur une connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits semblables.

### Mobilité

Semi-solide dans la plupart des conditions dans l'environnement. Flotte sur l'eau. S'il entre en contact avec le sol, il s'adsorbe sur les particules du sol.

### Persistance / Dégradabilité

Probablement non facilement biodégradable. Les composants principaux sont probablement intrinsèquement biodégradables, mais le produit contient des composants qui peuvent persister dans l'environnement.

### Bioaccumulation

Contient des composants potentiellement bioaccumulables.

### Ecotoxicité

Mélange très peu soluble dans l'eau. Peut se déposer et engluer physiquement les organismes aquatiques. Produit probablement nocif pour les organismes aquatiques, LL/EL50 10 -100 mg/l. (LL/EL50, exprimé comme la quantité nominale du produit requise pour préparer l'échantillon aqueux.).

### Autres effets néfastes

On ne suspecte ni potentiel de destruction de la couche d'ozone, ni potentiel de création photochimique d'ozone, ni potentiel d'effet de serre pour ce produit.

Le produit est un mélange de composants non volatils qui ne sont pas susceptibles de se dégager dans l'air en quantité significative.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Élimination des déchets

Récupérer dans un récipient approprié, portant une indication claire, pour une élimination ou une récupération conforme aux réglementations. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable pour un traitement satisfaisant de ce produit. Ne pas polluer le sol, l'eau ou l'environnement avec le déchet de produit.

### Élimination du produit

Comme pour les déchets.

### Élimination des emballages

Recycler ou éliminer en conformité avec la législation en vigueur, en faisant appel à une entreprise agréée.

### Code européen des déchets

12 01 12 déchets de cires et graisses.

La classification des déchets est toujours de la responsabilité de l'utilisateur final.

### Réglementations nationales et locales

Réglementation du déversement des huiles et lubrifiants dans les eaux superficielles, souterraines et de mer :

- Décrets n° 73-218 du 23.02.1973 et n° 77-254 du 08.03.1977, circulaires du 14.01.1977 et 04.11.1980

Réglementation relative aux déchets :

- Loi n° 75-633 du 15.07.75 et décret n° 77-914 du 19.08.77; décret n° 79-981 du 21.11.79 modifié par le décret n° 85-387 du 29.03.85,

et les décrets n° 89-192 du 24.03.1989 et 89-648 du 31.08.1989, portant réglementation de la récupération des huiles usagées

- Loi n° 88-1261 du 30.12.1988; décret n° 90-267 du 23.03.1990 relatif à l'importation, à l'exportation et au transit des déchets générateurs de nuisances

- Loi n° 92-646 du 13.07.1992, relative à l'élimination des déchets et à la



récupération des matériaux

Arrêté du 02.02.98 relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées  
Décret n° 2002-540 du 18.04.02 relatif à la classification des déchets.

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

##### Informations relatives au transport

Non dangereux pour le transport des marchandises selon les classifications ADR/RID, IMO et IATA/ICAO.

##### Classe de danger ADR/RID

AUCUNE ALLOUÉE

##### Groupe d'emballage ADR/RID

AUCUNE ALLOUÉE

##### Classe de danger IMDG

AUCUNE ALLOUÉE

##### Groupe d'emballage IMDG

AUCUNE ALLOUÉE

##### Classe de danger IATA/OACI

AUCUNE ALLOUÉE

##### Groupe d'emballage de IATA/OACI

AUCUNE ALLOUÉE

#### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

|                    |    |
|--------------------|----|
| Symboles européens | Xi |
|--------------------|----|

##### Indication de danger

Irritant.

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Phrase(s) de risque CE                                                              | R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.<br>R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
| Conseil(s) de prudence CE                                                           | S24 Éviter le contact avec la peau.<br>S37 Porter des gants appropriés.<br>S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.       |
| Numéro d'EINECS (Inventaire européen des substances chimiques commerciales connues) | Tous les composants sont répertoriés (ou sont des polymères exemptés).                                                                                                                           |
| TSCA (USA)                                                                          | Tous les constituants sont répertoriés.                                                                                                                                                          |

##### Réglementation nationale

Code Sécurité sociale - Article L.461-6, annexe A, No. 601.

Code du Travail - Surveillance médicale spéciale: Article R.241-50, arrêté du 11.07.1977.

Code Sécurité sociale - Tableau des maladies professionnelles: 36.

##### Emballage et étiquetage

Contient de la N-phenyl-1-naphthylamine.

Contient du phénothiazine. Peut déclencher une réaction allergique. Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.



## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Révisions principales

Suite nouveau système le numéro de version a été remis à zéro. 3. IDENTIFICATION DES DANGERS - Classification européenne

3. IDENTIFICATION DES DANGERS - Effets néfastes sur la santé

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES - Sensibilisation de la peau

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES - Symboles européens

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES - Phrase(s) de risque CE

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES - Conseil(s) de prudence CE

### Références

67/548/EEC - Directive Substances Dangereuses.

1999/45/EC - Directive Préparations Dangereuses.

91/155/EEC - Directive Fiches de données de sécurité.

Concawe Report 01/53 - Classification and labelling of petroleum substances according to the EU dangerous substances directive.

Concawe Report 01/54 - Environmental Classification of Petroleum Substances - Summary Data and Rationale

Concawe Report 05/87 - Health aspects of lubricants.

### Restrictions

Ce produit doit être utilisé, manipulé et appliqué en conformité avec les exigences des manuels, bulletins et autres documentations du fabricant de l'appareil. Contient une huile de synthèse ; ne doit pas être en contact avec les matériaux de joints incompatibles.

### Liste des phrases R en section 2

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Numéro du service technique à contacter

01 57 60 61 00.

### Information(s) complémentaire(s)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et ne décrivent le produit que pour des raisons d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Elles ne constituent pas une garantie pour toute autre propriété spécifique du produit.

... Fin de FDS ...